



Laboratoire d'analyses et d'écologie apicole
C.E.T.A.M. • Lorraine
 Centre d'Etudes Techniques Apicoles de Moselle

Adresse postale : 1a, rue Jean-Baptiste de la Salle • 57310 GUÉNANGE
 Téléphone : 33 (0)3 82 82 68 22 • Télécopie : 33 (0)3 82 50 83 18
<http://www.cetam.info> • E-mail : cetam@cetam.info

N° SIRET 419 714 571 00017 • C.C.F. STRASBOURG 2 927 071 • N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 104 897 145 71 • Code APE 731Z

- Monsieur Paul SCHWEITZER, Directeur, Charge de recherches
- Docteur Albert BECKER, Médecin, Faculté de Médecine de Lyon, Président du C.E.T.A.M.
- Docteur Bernard DORY, Pharmacien biologiste, Faculté de Pharmacie de NANCY

Guénange, le 23/02/2016

**Rapport
 d'analyses n° G 154152**

Miel du Yemen
 4, rue des Joncs
 L-1818 HOWALD

Vos références: Miel de Jujubier
Analyses: Standard

Renseignements sur l'origine du miel:

RÉCOLTE: Date: le 10 décembre 2015 Lieu: DO'AN HADRAMAWT YEMEN Altitude (m): ***

Examen sensoriel

Structure Liquide
 COULEUR: Ambré clair
 ODEUR: Assez faible, végétal
 SAVEUR: Complexe, fruité, persistant

1° PHYSICO-CHIMIE de base

		Méthodes	Valeurs légales et conseillées
Humidité (= E)	14,7%	Réfractométrie	En général ≤20% (conseillé ≤ 18%) sauf miel de bruyère callune ≤23%
Hydromy Méthyl Furfural (HMF)	0,0 mg.Kg ⁻¹	Méthode Winckler	En général ≤40 mg/Kg (conseillé ≤ 15 en fin de 1ère année) sauf miels issus de régions tropicales ≤ 80 mg/Kg - Si 3 ≤ activité diastasique ≤ 8 - HMF ≤ 15 mg/Kg
Conductivité électrique	842 μS.cm ⁻¹	Méthode Commission d'Harmonisation de l'U.E.	En général ≤ 800 μS.cm ⁻¹ pour les miels de nectar et ≥ 800 μS.cm ⁻¹ pour les miels de mielat • En pratique nombreuses exceptions selon l'origine botanique des miels
Coloration	54 mm Pfund	Colorimètre automatique	Pas de valeurs légales pour la couleur - valeurs conseillées pour certains miels monofloraux
Acidimétrie			
pH initial	5,61		
pH équivalent			
Acidité libre	mEq.Kg ⁻¹	Méthode Commission d'Harmonisation de l'U.E. • pH d'une solution de miel à 10% • Titrage au point d'équivalence	Pas de valeurs légales pour le pH initial et le pH équivalent - valeurs particulières pour certains miels monofloraux
Lactones	mEq.Kg ⁻¹		≤ 50 mEq.Kg ⁻¹
Acidité totale	mEq.Kg ⁻¹		Pas de valeurs légales pour les lactones et l'acidité totale - valeurs particulières pour certains miels monofloraux

Importance du culot de centrifugation: Très important

Nombre de grains de pollen:

Uniquement en analyse pollinique quantitative

Signes d'adultération: Pas de signes à l'analyse pollinique

Attention, il ne s'agit que de signes. L'absence ne signifie pas qu'il n'y a pas d'adultération. La présence implique la recherche d'adultération par d'autres méthodes

Amyloplastés: Ø

Les amyloplastés sont des grains d'amidon. Ils sont très rares dans le nectar mais très présents dans certains sirops

Éléments indicateurs de miellat: Spores, asques

Levures: Rares, çà et là

Le comptage des levures n'est effectué que sur demande spécifique

Éléments divers: Quelques fibres et particules végétales

Analyse pollinique - Les pourcentages sont des données corrigées ne prenant pas en compte les pollens des espèces anémophiles ou non nectarifères

Pollens dominants: ≥ 45%

Zizyphus sp 99%

Pollens d'accompagnements: ≥ 16% et < 45%

Ø

Pollens minoritaires: ≥ 3% et < 16%

Ø

Pollens très minoritaires ou isolés: < 3%

Acacia sp...

Pollens anémophiles ou de plantes réputées non nectarifères (% en pollens totaux)

Poaceæ...

CONCLUSIONS:

Critères contrôlés conformes au Décret n° 2003- 587 du 30 juin 2003 pris pour l'application de l'article L. 214- 1 du code de la consommation en ce qui concerne le miel

Appellation(s) proposées: Jujubier

Remarques particulières: Ø

Paul SCHWEITZER